



## **Procès verbal de l'Assemblée Générale de BE Larp asbl du 29 janvier 2012**

Lieu : Porte Noire. 67, rue des Alexiens, 1000 Bruxelles  
Heure de début : 14h00

### **Table des matières**

Présentation des asbl présentes.....	2
Prise des présences et vérification du quorum.....	3
Maintien des membres effectifs.....	4
Approbation des nouveaux membres.....	5
Récapitulatif des membres effectifs de BE Larp après approbation des nouveaux membres.....	7
Modification du Règlement d'Ordre Intérieur .....	7
Recommandations envers les membres effectifs (chapitre 2.1 du ROI).....	8
Soutien à l'événement AVATAR (chapitre 3.2 du ROI).....	8
Extension de la définition du ParaGN (chapitre 2.3 du ROI).....	9
Les missions de BE Larp (chapitre 3.2 du ROI).....	9
Bilans et budget.....	10
Bilans.....	10
Budget.....	10
Décharge des administrateurs.....	12
Constitution d'un nouveau CA.....	12
Candidat : GOUIGAH Sofiane.....	12
Candidat : LINCHAMPS Adrien.....	13
Candidat : BOUQUIAUX Delphine.....	13
Candidat : VANDEZANDE Gaël.....	14
Candidat : BONVOISIN Daniel.....	14
Motions et divers.....	15
Annexes.....	16
Annexe 1 : Bilan moral.....	16
Annexe 2 : Bilan administratif.....	18
Annexe 3 : Bilan AVATAR.....	19
Annexe 4 : Bilan assurance.....	20
Annexe 5 : Bilan Belgian Weapon Approval Team.....	21
Annexe 6 : Bilan du permanent.....	21
Annexe 7 : Bilan Comptable.....	24
Avoir Financier de l'A.S.B.L.....	24
Résultats des comptes 2011.....	25
Détails pour la fédération (hors AVATAR).....	25
Détails pour la fédération (AVATAR uniquement).....	26



## Présentation des asbl présentes

**D'un Rôle À L'autre (DRAL)** : asbl dont l'objet social est la découverte de l'univers du GN pour les plus jeunes (12 à 16 ans) dans l'abbaye de Villers-la-Ville. DRAL organise quelques activités dont des stages d'une semaine terminant par un GN où des rôles de Pnj sont attribués à des adultes, expérimentés ou non. Ils orientent également les participants vers d'autres GN et s'occupent aussi d'animations à ambiance festive (mariage ou autres). Ils demandent à rentrer dans la fédération.

**Xénor** : asbl organisant un GN et présent à AVATAR. Ils demandent à rentrer dans la fédération.

**FédéGN** : Fédération française de jeux de rôles grandeur nature. Ils s'occupent d'organiser leurs membres qui sont des organisations de GN. Ils s'occupent de l'assurance ainsi que d'organiser les Gniales et des activités de découverte du monde du GN (nuit du huis-clos par exemple). Ils sont reconnus comme organisme d'éducation populaire.

**Gaël** : Représentant de Cerbère A.S.B.L. Il fut organisateur AVATAR et est également candidat au poste d'administrateur.

**École du Merveilleux (EDM)** : asbl regroupant plusieurs GN. Un GN et une auberge (d'Imago) ont été organisés en 2011. Warbands et un autre GN ainsi qu'une autre auberge seront organisés en 2012. Ils organisent également le GN pénitence ainsi que les factions de L'alliance barbare et du lierre.

**Epic Events (EE)** : asbl ayant organisé la campagne Zombilles en 2011. D'autres activités sont prévues en 2012, notamment la fin de cette campagne et d'autres GN one-shot sur le thème des zombies ou de MadMax. Ils passeront également de l'airsoft aux Nerf pour leurs activités. Une compagnie de théâtre les a rejoint et ils se sont également occupés de la logistique du zombi day 2011.

**Drôle d'Ère (DRE)** : Pas d'activités en 2011 concernant cette asbl mais l'équipe aimerait se relancer pour 2012. Ils sont en recherche d'un site de jeu.

**Occulte Veritas (OV)** : asbl ayant organisé un GN ainsi qu'une taverne en 2011 (Vampire). L'équipe organisera un autre GN ainsi qu'une taverne dans ce même univers ainsi qu'une activité médiévale fantastique asiatique.

**Namur GN** : asbl organisant une activité en mars et une autre en octobre pour l'année à venir.

**Xhodus** : Jeune asbl ayant organisé son premier GN en 2011. Ils demandent à rentrer dans la fédération.

**Liège GN** : Ancienne association de faits devenu ASBL. Leur ASBL se veut une base pour toutes équipes qui désireraient organiser un GN et qui ne voudraient cependant pas effectuer les démarches pour devenir une ASBL. Ils s'intéressent à la reconnaissance du GN pour ce qu'il est et des valeurs qu'il transporte. Ils ont participé à une activité du type FestiGN afin de promouvoir le GN en Belgique. Ils demandent à rentrer dans la fédération.

**Phénix** : asbl qui compte relancer « Dark Age » en 2012 ainsi qu'un projet de GN « Apocalypse » et Phénix discord.

**Baronnies** : asbl organisant un GN classique dans un univers Médiéval Fantastique qualifié de



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles

www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

sérieusement burlesque (2 opus par an). Ils voudraient s'orienter vers un jeu plus narratif et introspectif.

**Dante et Rêves** : asbl organisant deux Gn par an.

**Lunargent** : asbl ayant organisé un GN et deux animations en 2011 dans le cadre du projet Dinant.

**Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)** : Le Conseil de la Jeunesse Catholique regroupe d'autres asbl (dont BE Larp) et les aide dans leur démarche administrative tout en effectuant un rôle de représentation.

**Garou** : asbl couvrant la Riddle of Steel pour l'année 2011. Ils sont également les initiateurs de la soirée Awakening et du site de présentation du GN : larp.eu

**Les Chevaucheurs De Tonneaux (LCDT)** : asbl ayant organisé Reikland en 2011 et qui continuera à l'organiser en 2012.

**One Hit Per Location (OHPL)** : Jeune asbl qui reprendra la Riddle of Steel pour l'année 2012. Ils ont également le projet de reprendre le GN « Baston la baffe ». Ils demandent à rentrer dans la fédération.

**Another Medieval World (AMW)** : asbl ayant prévu deux GN en 2012. Les anciens aimeraient également organiser un nouveau GN dans le monde décrit dans leur première campagne.

**Mortal Fight Circus (MFC)** : asbl ayant comme projet d'effectuer deux tournages de film en 2012 ainsi que d'organiser des murders d'initiation.

**Wild Dust (WD)** : jeune asbl désirant organiser un GN dans un univers Western. Ils n'ont pas encore de GN à leur actif et désire en organiser un pour l'année 2013 avec ouverture des inscriptions en 2012. Ils désirent rentrer dans la fédération.

## **Prise des présences et vérification du quorum.**

**Sont présents** : EDM, EE, DRE, OV, Namur GN, Phénix, Baronnie, Dante et Rêves, Lunargent, garou, AMW, MFC.

**Sont représentés par procuration** : LCDT, Cerbère, La Confrérie des Chevaliers de l'Imaginaire, Baltéria.

**Sont absents** : A la croisée des chemins (ALCDT), Arkham Asylum, Arrowhead Events, Knight 'n' Day (KnD), Oneiros.

**Membres consultatifs absents** : Vieilles pierres, Total GN, Oberonn et Dream Live.

Il est à noter la démission d'Animafun asbl et de Manufactor asbl car ils n'organisent plus d'activités de GN.

Quorum de présence à atteindre pour que l'AG soit valide : 14 membres présents sur 21.

Membres présents : 16 Le quorum est atteint.



## Maintient des membres effectifs

*Quorum : Il faut que  $\frac{2}{3}$  des membres effectifs se prononcent pour la perte du statut de membre effectif pour 2012. Le quorum est basé sur les membres effectifs 2011. Les nouveaux membres ne peuvent pas encore voter.*

Vote 1 : Maintient d'ALCDC qui n'est pas présent à l'AG

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 2

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp.

Vote 2 : Maintient d'Arkham Asylum qui n'est pas présent à l'AG

Pour : 4

Contre : 3

Abstention : 9

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp.

Vote 3 : Maintient d'Arrowhead Events qui n'est pas présent à l'AG

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 4

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp.

Vote 4 : Maintient de KnD qui n'est pas présent à l'AG et qui n'est pas en ordre de cotisation pour l'année 2011.

Pour : 2

Contre : 10

Abstention : 4

Résultat : Ce membre est exclu de BE Larp.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles  
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Vote 5 : Maintient d'Oneiros qui n'est pas présent à l'AG

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 3

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp.

## **Approbation des nouveaux membres**

*Quorum : Majorité des deux tiers des membres effectifs validés lors de la première partie.*

Vote 6 : Liège GN

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 1

Résultat : Cette asbl est désormais membre de BE Larp.

Vote 7 : Xénor

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 1

Résultat : Cette asbl est désormais membre de BE Larp.

Vote 8 : D'un Rôle À L'autre

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 3

Résultat : Cette asbl est désormais membre de BE Larp.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles  
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Vote 9 : Xhodus

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 1

Résultat : Cette asbl est désormais membre de BE Larp.

Vote 10 : Wild Dust

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 1

Résultat : Cette asbl est désormais membre de BE Larp.

Vote 11 : Le monde oublié (Non représenté)

Pour : 2

Contre : 4

Abstention : 10

Résultat : Cette asbl n'est pas membre de BE Larp

Vote 12 : One Hit Per Location (OHPL)

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 1

Résultat : Cette asbl est désormais membre de BE Larp.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles

www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

## **Récapitulatif des membres effectifs de BE Larp après approbation des nouveaux membres**

<u>Nom de l'ASBL</u>	<u>Numéro</u>
<i>A la croisée des chemins (ALCDC)</i>	475.884.671
<i>Another Medieval World (AMW)</i>	479.039.646
<i>Arham Asylum</i>	806.293.791
<i>Arrowhead Events</i>	895.369.980
<i>Balteria</i>	880.743.964
<i>Baronnies</i>	894.941.202
<i>Cerbère</i>	478.228.707
<i>Confrérie des Chevaliers de l'Imaginaire (CCI)</i>	460.342.796
<i>D'Rôle D'Ere (DRE)</i>	475.560.118
<i>D'un Rôle À L'autre</i>	?
<i>Dante et Rêve</i>	832.999.079
<i>École du Merveilleux (EDM)</i>	445.634.925
<i>Epic Events (EE)</i>	829.753.143
<i>Garou</i>	457.926.508
<i>Les Chevaucheurs de Tonneaux (LCDT)</i>	476.088.569
<i>Liège GN</i>	?
<i>Lunargent</i>	880.254.313
<i>Mortal Fight Circus (MFC)</i>	806.724.353
<i>Namur GN</i>	807.682.772
<i>Occulte Veritas (OV)</i>	864.602.966
<i>One Hit Per Location (OHPL)</i>	837.777.023
<i>Oneiros</i>	454.017.309
<i>Phénix</i>	476.615.438
<i>Wild Dust</i>	?
<i>Xénor</i>	885.618.017
<i>Xhodus</i>	039.173.031

Soit 22 membres présents sur 26.

## **Modification du Règlement d'Ordre Intérieur**

Quorum : Majorité absolue



## **Recommandations envers les membres effectifs (chapitre 2.1 du ROI)**

Le CA propose de rajouter le texte suivant.

*L'AG demande aux membres de faire un bilan annuel de l'ensemble de leurs activités et de le transmettre au CA. C'est-à-dire non seulement les parties de GN proprement dites mais également des séances collectives de préparation et de débriefing des activités, ainsi que des activités connexes qui ne sont pas répercutées dans le calendrier général du GN (AG des asbl, journée de rencontres entre les volontaires, formations, ateliers, rangements, etc.). Ces bilans servent à établir l'inventaire le plus précis possible des activités des membres, afin, notamment d'en mesurer l'ampleur.*

Vote 13 : Rapport d'activité des membres.

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 6

Résultat : La proposition de modification du ROI est retenue.

## **Soutien à l'événement AVATAR (chapitre 3.2 du ROI)**

Cédric Delespaux propose de rajouter la mention suivante dans la partie : « Organiser l'événement AVATAR ».

*La cellule responsable d'organiser l'événement dressera une liste de tâches utiles à l'organisation de l'événement AVATAR. Cette liste, non exhaustive, permettrait aux membres de BE Larp de savoir quel type d'aide la cellule AVATAR a besoin et comment les membres pourraient se rendre utiles. Cela ne représente aucunement une obligation de la part des clubs membres mais juste une aide pour ceux désirant s'investir.*

Cette liste comprend les éléments suivants pour l'année 2012 : matériel de jeu, décorum, envoi de volontaires, envoi de joueurs et enfin engagement à créer une nouvelle faction/gilde/...

Vote 14 : Soutien à l'événement AVATAR.

Pour : 14

Contre : 2

Abstention : 6

Résultat : La proposition de modification du ROI est retenue.



## **Extension de la définition du ParaGN (chapitre 2.3 du ROI)**

Les activités actuellement reconnues à ce jour comme paraGN par l'AG de BE Larp :

- Le combat à l'arme mousse-latex, en ce compris le troll-ball
- L'activité Apocalypse

Le CA propose le vote suivant :

*Sont considérées comme paraGN, les activités de type "animations" qui déclinent certains aspects du GN. Sans que cette liste soit exhaustive, il s'agirait notamment de tournois à l'arme en mousse pour enfants, aventures scénarisées, animations de rue, jeux d'intrigues, etc. L'assurance fédérale couvre, dans les limites du contrat, les volontaires engagés dans ces activités pour les associations membres de BE Larp, lorsqu'elles servent au développement de ces associations (pour promouvoir les activités de GN ou pour obtenir des fonds). L'assurance ne couvre pas les publics qui participent aux animations.*

OHPL propose de rajouter « ou voulant parfaire ses connaissances » à la première phrase du texte. Le CA objecte que cela revient à inclure tout le monde et propose alors de supprimer « à l'intention de participants non-initiés ». L'AG approuve cette modification qui est votée.

Vote 15 : Extension de la définition de para-GN.

Pour : 20

Contre :

Abstention : 2

Résultat : La proposition de modification du ROI est retenue.

## **Les missions de BE Larp (chapitre 3.2 du ROI)**

Le CA propose de rajouter deux missions ponctuelles dans la partie « Réaliser les services suivants » du chapitre 3.2 du ROI.

- *Service de dépôt mutualisé.*
- *Service de prêt de matériel.*

L'AG reconduit les missions de BE Larp telles que définies par le chapitre 3.2 du ROI.

Vote 16 : Ajout de deux services dans les missions de BE Larp.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 5



Résultat : La proposition de modification du ROI est retenue.

## **Bilans et budget**

*Quorum : Majorité simple.*

### **Bilans**

Les chiffres du bilan présentent deux aspects distincts :

- Les mouvements trésoriers qui reprennent exhaustivement les sorties et les entrées enregistrées par l'ASBL en 2011.
- Les opérations liées au budget 2011 qui reprennent les activités propres à 2011, c'est-à-dire sans les arriérés de 2010 et en ce compris les dépenses engagées mais non encore sorties des comptes au 31 décembre 2011 (ils seront donc enregistrés en 2012).

Il faut donc distinguer le résultat sur les comptes au 31 décembre 2011 et le résultat du budget 2011 (à mettre en perspective avec le budget voté lors de l'AG du 30 janvier 2011).

Vote 17 : Approbation du bilan moral 2012 (Annexes 1 à 6)

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 4

Résultat : Le bilan moral 2012 est approuvé.

Vote 18 : Approbation des comptes 2011 (Annexe 7)

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 6

Résultat : Les comptes 2011 sont approuvés.

### **Budget**

#### **Budget Prévisionnel 2012**

*Remarques sur le budget prévisionnel* : L'événement AVATAR ne peut plus assumer seul l'ensemble des coûts liés aux services et aux activités fédérales. C'est la raison pour laquelle les entrées prévisionnelles d'AVATAR sont fixées à 8000. Par ailleurs, le CA propose d'établir un budget d'investissement pour AVATAR afin de permettre à l'événement de partir avec des fonds et de déployer une politique d'investissement, pour notamment, améliorer les structures du jeu. Le principe du calcul de ce budget est simple : il est calculé sur l'excédent du solde de l'événement de



l'année écoulée. Le chiffre proposé ici correspond donc au solde de l'événement 2011 auquel est soustrait le montant de l'objectif financier voté en janvier 2011. Précédemment, l'entièreté des moyens dégagés par l'événement était versé dans les réserves de l'asbl, et AVATAR commençait l'année avec un solde 0. Cette politique était héritée des problèmes financiers de 2007 et de la priorité que constituait la reconstitution d'une trésorerie saine. Il s'agit désormais d'accorder à AVATAR une plus grande marge de manœuvre en termes d'investissement sans passer par des accords ponctuels du CA.

En outre, le budget prévisionnel, sous réserve des résultats de l'événement 2012 et des rentrées de subsides (qui constituent un objectif du permanent), est déficitaire. La politique proposée par le CA est de profiter des réserves financières de l'asbl pour investir dans les activités fédérales, essentiellement le service de stockage. La viabilité de ce service sur le long terme n'est possible qu'avec des subsides que nous espérons obtenir mais que nous ne pouvons actuellement chiffrer avec précision. Il faudra évaluer en 2012 et 2013, la pérennité financière de ce service.

<b>Sorties</b>		<b>Entrées</b>	
Assurance	5500	8000	Objectif financier d' AVATAR 2012
Barbecue bénévoles	300	5000	Subsides
Promotion et diffusion	500	1620	Service stock
Copie J (service comptable)	756,25	1200	Cotisation membre
Changement de statuts	120	200	Assurance non-membres
Frais d'hébergement Web	1015		
Divers	1000		
Plan train permanent	400		
Frais de déplacement	500		
Frais de bureau (consommables)	500		
Bureautique	500		
Location du stock (Lillois)	6489		
Aménagement du stock	1000		
Investissement AVATAR	6000		
Secrétariat social CJC	1350		
<b>Total :</b>	<b>25930,25</b>	<b>16020</b>	<b>Soit : - 9910,25</b>



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles

www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Vote 19 : Approbation du budget prévisionnel 2012

Pour : 12

Contre : 2

Abstention : 8

Résultat : Le budget prévisionnel est approuvé.

## **Décharge des administrateurs**

*Quorum : Majorité simple*

L'Assemblée Générale décharge Daniel BONVOISIN, Delphine BOUQUIAUX, Sébastien KAPP et Adrien LINCHAMPS de leur fonction d'administrateur. Elle ne pourra dès lors plus remettre en cause la responsabilité de ces administrateurs pour leurs fautes de gestion portant sur l'exercice en question. Cette décharge n'empêche néanmoins pas des tiers de mettre en cause la responsabilité des administrateurs pour des faits qui auraient été cachés à l'Assemblée Générale.

Vote 20 : Décharge des administrateurs.

Pour : 16

Contre : 2

Abstention : 5

Résultat : Les administrateurs sont déchargés de leur mission.

## **Constitution d'un nouveau CA**

Élection des nouveaux administrateurs

*Quorum : majorité simple.*

***Candidat : GOUIGAH Sofiane***

« Chers administrateurs,

Par le présent mail, je souhaite vous faire part de mon désir de devenir administrateur de la fédération BE Larp.

En effet, étant moi-même administrateur d'une asbl souhaitant devenir membre (OHPL), et ayant la chance de côtoyer certains administrateurs de diverses asbl membres, je souhaiterais pouvoir participer à "l'effort de guerre" pour promouvoir le jeu de rôles et la fédération et ce, afin d'améliorer les services que celle ci propose.

Gouigah Sofiane. »



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles

www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Vote 21 : élection de GOUIGAH Sofiane

Pour : 19

Contre : 1

Abstention : 2

Résultat : Sofiane est élu administrateur de BE Larp pour l'année 2012.

### ***Candidat : LINCHAMPS Adrien***

« Voilà 2 ans que j'occupe le poste d'administrateur, m'occupant de la gestion quotidienne de l'asbl, mettant en place différents projets et faisant évoluer l'asbl. Depuis 2011, j'ai pris place dans l'organisation d'AVATAR servant de lien entre le CA et l'équipe EVENT. Si je me représente en tant qu'administrateur pour 2012, c'est pour continuer cette gestion quotidienne de BE Larp et de pouvoir ainsi développer l'ensemble des services mis en place. De plus, j'aimerais continuer à servir de relais entre l'organisation AVATAR et le CA. »

Vote 22 : élection de LINCHAMPS Adrien

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 2

Résultat : Adrien est élu administrateur de BE Larp pour l'année 2012.

### ***Candidat : BOUQUIAUX Delphine***

« Suite à une année d'observation, j'ai pris mes marques et ma place au sein du CA. J'aimerais continuer les divers projets mis en place pendant l'année 2011 et qui seront approfondis cette année encore. Je serais très attentive au niveau de la partie Formation continue et pédagogique, ainsi qu'aux liens que nous avons tissés avec d'autres associations qui évoluent au CJC. Le travail pour l'agrément OJ est de plus en plus passionnant et j'aimerais contribuer à son développement.

Je serai toujours très à l'écoute des tâches quotidiennes de l'asbl gérées par le permanent. Et avec celui ci, nous réfléchissons à des modes de fonctionnement pour rendre plus pratique le travail comptable et financier de l'asbl. J'espère que cela portera ses fruits et pourra encore être agrémenté cette année en ma présence.

Je souhaite donc représenter ma candidature pour 2012. »



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles

www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Vote 23 : élection de BOUQUIAUX Delphine

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Résultat : Delphine est élue administrateur de BE Larp pour l'année 2012.

### **Candidat : VANDEZANDE Gaël**

« A l'aimable attention des membres du CA,

Cela fait maintenant 10 ans que j'œuvre pour la Fédération et plus particulièrement pour AVATAR. J'ai commencé comme bénévole dans l'équipe sécurité, j'ai occupé différents postes, jusqu'à occuper celui d'organisateur pour les 4 derniers AVATAR.

Ma situation (personnelle et professionnelle) a évolué au fil des années... tout comme mes envies.

Depuis de nombreuses années, j'entends parler des "services de la Fédé". J'ai souvent regretté que ces idées aient été maintes fois évoquées, mais jamais réalisées. Je pense par exemple au service de stockage et au service de prêt de matériel.

Aujourd'hui, il semble que tous les éléments soient réunis pour pouvoir mettre en place ces services (et d'autres).

Bien que je ne laisse pas tombé mes compagnons d'aventures, je souhaite aujourd'hui laisser la place à la jeune et nouvelle génération, et m'investir à un autre niveau, dans la mise en place de ces services aux associations.

Je reste toutefois actif dans l'organisation d'AVATAR pour des tâches précises (budget, compta, achats, etc.) et en tant que support à la nouvelle équipe.

Merci de bien vouloir soumettre à l'AG ma candidature au poste d'administrateur de la Fédération.

Cordialement,

Gaël Vandezande »

Vote 24 : élection de VANDEZANDE Gaël

Pour : 14

Contre : 5

Abstention : 3

Résultat : Gaël est élu administrateur de BE Larp pour l'année 2012.

### **Candidat : BONVOISIN Daniel**

« Pour 2012, je compte m'investir tout particulièrement dans la préparation et la conduite du projet pédagogique et du dépôt du dossier OJ. Je m'impliquerai également dans la gestion du plan emploi. Mon soucis principal consiste toujours à rationaliser et organiser le travail de l'asbl pour qu'il soit plus facile pour de nouveaux volontaires de s'investir à tous les niveaux. Pour le reste, je m'investirai solidairement dans les activités du CA et j'aimerais contribuer à une animation plus efficace et créative des liens entre l'asbl, les volontaires et les membres. »



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles

www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Vote 25 : élection de BONVOISIN Daniel

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Résultat : Daniel est élu administrateur de BE Larp pour l'année 2012.

## **Motions et divers**

Une proposition est faite pour créer un service de type « SOS PNj ». Ce service proposerait une liste de pnjs que des organisateurs de GN pourraient contacter en cas de désistement imprévu d'un de leur participant.

Une proposition est faite pour organiser des journées de rencontre entre différents organisateurs de GN afin de partager la vision que chacun sur notre hobby.

Une proposition est faite pour que la fédération mette en place une cellule responsable d'organiser un événement semblable aux Gniales françaises.

Une proposition est faite pour créer une section particulière sur le forum générale de BE Larp qui serait accessible aux organisateurs de GN afin qu'ils puissent communiquer plus facilement entre eux.



## Annexes

### Annexe 1 : Bilan moral

#### Synthèse qualitative

Le bilan moral de l'année 2010 soulignait l'importance de la transition qui s'opérerait en 2011 et les incertitudes qui planaient sur les activités de la Fédération et sur l'événement AVATAR. Un an plus tard, et a posteriori, l'année 2011 a effectivement été une année charnière et elle s'achève sur des perspectives moins incertaines. En particulier, trois éléments essentiels sont à souligner.

En 2011, **une nouvelle génération** de volontaires s'est engagée dans l'animation de la Fédération et d'AVATAR. Lors des précédentes AG, tant les administrateurs que les représentants des associations regrettaient un vieillissement des organisateurs dans l'ensemble de la scène du GN belge. Or, cette situation a changé. De jeunes bénévoles, âgés comme l'étaient les fondateurs de BE Larp dix ans plus tôt, et des jeunes associations ont désormais pris le relais. Tant AVATAR que la Fédération sont désormais aux mains d'une majorité de « nouveaux » et de nombreux projets de GN voient le jour et rejoignent BE Larp. L'énergie du bénévolat étant par essence fragile, il reste à voir si cette tendance se confirmera prochainement, mais l'ambiance générale est à l'optimisme, là où, lors des précédentes années, le sang neuf se faisait rare.

2011 est également à marquer d'une pierre blanche en raison de **l'engagement d'un permanent** en CDI pour BE Larp. Le CA est ainsi heureux d'accueillir pour cette mission très particulière Benjamin Anciaux qui a répondu aux nombreux et exigeants critères de l'offre diffusée en septembre. Benjamin a pris ses fonctions fin octobre et son apport se fait déjà sentir, tant au point de vue de la gestion administrative quotidienne de l'asbl que dans l'énergie nouvelle qui est consacrée à l'objectif stratégique numéro 1 de BE Larp : la reconnaissance comme organisation de jeunesse par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Autre point à souligner, 2011 a également permis d'initier la mise en place d'un double service bientôt opérationnel : le projet de **stock commun** et la mise en service d'un **système de prêt** de matériel.

#### Synthèse générale des tâches du CA

(Voir le reste du document pour des détails concernant certains éléments)

##### **Fonctionnement du CA**

Le CA a regretté la démission de Sébastien Kapp, survenue en août 2011 en raison de divergences sur le développement de l'ASBL.

Le CA a cependant maintenu ses activités régulières.

##### **Fonctionnement des cellules**



Le fonctionnement des cellules et toujours dépendant du nombre de bénévoles. Sur l'ensemble des activités, le CA a pu compter sur l'autonomie des cellules qui fonctionnait et a su s'occuper des tâches importantes qui n'étaient pas prises en charge.

Les cellules qui ont fonctionné en 2011 : la cellule BWAT, le projet Dinant, l'assurance, l'IT et les salons. Et bien sûr la cellule AVATAR qui a fonctionné en parfaite autonomie.

Cependant, de nombreux projets restent encore en attente de bénévoles, et tout particulièrement le renouvellement de l'équipe IT qui fonctionne actuellement uniquement en maintenance. Le projet de BE Larp dans son ensemble nécessite l'investissement d'un ou deux volontaires désireux de s'impliquer dans la gestion générale de cette cellule, qui recoupe à la fois la mise à jour du site www.larp.be (sous Joomla) et la coordination des projets de développement de nouvelles fonctionnalités (notamment pour l'événement AVATAR).

### **Relations avec les membres**

Le CA a essayé de diversifier la communication vers les associations membres et les opportunités de rencontre. Trois réunions ont été spécifiquement organisées dans ce but, tant vers les membres et les volontaires que vers les nouvelles associations. Si les membres et les volontaires se sont relativement peu mobilisés à ces occasions, les nouvelles associations en revanche ont bien réagi.

### **Promouvoir et représenter le gn et le paragn**

Comme chaque année, l'événement AVATAR est la meilleure opportunité pour mener cette mission et 2011 l'a à nouveau démontré. D'autres canaux de promotion ont cependant été utilisés.

Que ce soit dans les médias ou auprès des services publics, BE Larp doit faire la promotion de ce loisir et lui assurer une représentation publique adéquate. Afin de développer le GN et le paraGN belges, la fédération propose notamment des services destinés tant aux organisateurs qu'aux particuliers.

### **Promouvoir la fédération**

Le CA espère que l'AG de janvier 2012 confirmera l'arrivée de nouveaux membres, contactés tout au long de l'année 2011, et qui rendent compte d'un certain renouvellement des activités de GN en Belgique.

### **Représenter la fédération auprès des associations de GN étrangères**

Cette représentation s'est essentiellement cantonnée aux traditionnelles GNiales. Cependant, de nouveaux projets sont en préparation.

### **Valablement mener la gestion quotidienne de l'association.**

Depuis 2010, l'administration de BE Larp suit des procédures administratives clarifiées. Tous les documents de l'asbl sont en ordre, ainsi que les obligations légales. Cette administration est désormais grandement facilitée par l'activité du permanent de l'asbl. Ce qui permet le développement de nouvelles perspectives, notamment le projet de stock.

### **Réaliser les services suivants :**



- *L'assurance fédérale* : elle fonctionne toujours de la même manière, pour la première fois, un inventaire précis des personnes assurées a pu être réalisé.
- *Les services Internet* (annuaire des clubs, calendrier des activités, forum pour la communauté,...) : ils fonctionnent toujours bien que leur mise à jour pâtisse du manque de ressources humaines au sein de la cellule ICT.
- *Aider les associations de GN ou de paraGN qui désirent passer au statut d'asbl* : le permanent de l'asbl a déjà pu entamer ce genre de démarche suite à des demandes de nouvelles associations.
- *Maintenir et entretenir les échanges d'informations au sein de la communauté (les clubs et les pratiquants)* : ici aussi les services ont suivi leur cours, le développement des réseaux sociaux numériques devrait permettre de nouvelles approches.

## **Réaliser l'événement AVATAR**

La satisfaction générale des participants de l'édition 2011 souligne la qualité du travail réalisé par une nouvelle équipe. Par ailleurs, la fréquentation d'AVATAR n'a pas trop souffert de la proximité avec un nouveau mass larp belge. L'équipe a su anticiper l'impact d'une légère baisse de la fréquentation et atteindre les objectifs financiers et qualitatifs fixés par l'AG et le CA.

## **Annexe 2 : Bilan administratif**

### Fonctionnement du CA :

#### **Présidence et secrétariat tournants.**

Actuellement, le CA fonctionne sur base d'un principe de rotation de la présidence et du secrétariat. Ces deux fonctions sont respectivement : organiser la réunion du CA à venir, mettre en place l'ordre du jour et organiser la présence des personnes du bureau ou extérieures. La prise de notes, la mise en forme du PV et sa publication est assurée par le permanent.

#### **L'équipe des volontaires**

Chaque volontaire travaille au sein d'une ou de plusieurs cellules qui a ses outils de communication propres. Tous les bénévoles impliqués à l'année sont membres de la mailing list « kernel » qui permet de communiquer des informations à ces personnes. On y retrouve notamment : les administrateurs, le trésorier mandaté, les responsables des cellules (cfr. l'organigramme), certains volontaires qui le souhaitent, le permanent et les administrateurs de l'année précédente (qui le souhaitent) pour assurer la transition des dossiers. Les volontaires peuvent demander à participer à des réunions du CA. Le CA dispose aussi de sa mailing list propre, exclusivement réservée aux administrateurs.

#### **Publication des PV**

Régulière sur le site web, relayée sur Facebook, cela permet à tous les membres et à la communauté de suivre les travaux de la Fédération.

#### **Statuts**

Ils ont été coordonnés au Moniteur. La dernière version est donc en ligne avec tous les récents changements.

#### **Règlement d'ordre intérieur**

Le ROI a été coordonné suite à l'AG 2011.

#### **Siège social**



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles

www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Avenue Prekelinden, 78, 1200 Woluwe-St-Lambert – Bruxelles

## **Locaux**

Wolujeune met à notre disposition un local pour nos activités et l'accès à d'autres salles pour des réunions plus larges.

## **Documentation officielle**

Les documents publics et légalement accessibles sont disponibles dans une armoire mise à notre disposition à Wolujeune, ainsi que sur [www.larp.be](http://www.larp.be).

## **Comptabilité**

BE Larp peut compter sur l'aide comptable de l'asbl Copie J

## **Conventions**

En 2011, l'asbl BE Larp a passé deux nouvelles conventions :

*Avec la MJ Antistatic* : située à Tubize, elle met gratuitement à disposition un espace de travail pour le permanent de BE Larp en échange d'une mise à disposition de ce permanent pour le développement d'une activité de GN en leur sei pour un volume annuel de 40 jours de travail.

*Avec le CJC* : BE Larp est engagé dans le Plan Emploi du CJC ce qui a permis l'engagement de Benjamin Anciaux. La convention énumère essentiellement les obligations administratives que BE Larp doit remplir pour satisfaire aux conditions du plan.

En outre, BE Larp est toujours lié à la convention passée avec **Wolujeune** et qui donne droit à la localisation du siège social dans leurs locaux et à un suivi du courrier. De même qu'avec **Copie J** asbl pour le suivi comptable de l'asbl.

## **info@larp.be**

Le suivi des mails adressés à la Fédération a été correctement mené. Depuis novembre, ce suivi est plus rigoureux puisqu'il est assuré au quotidien par le permanent.

## **Bilinguisme**

Grâce à l'équipe des volontaires dédiés à la traduction, le bilinguisme est toujours assuré pour les communications les plus importantes ainsi que pour le matériel de jeu d'AVATAR. Toutefois, les documents officiels ne sont pas traduits.

## **Annexe 3 : Bilan AVATAR**

L'organisation de cet événement se fait de manière autonome par la cellule AVATAR. Le CA exerce un contrôle stratégique et budgétaire. Le CA et les volontaires en charge de l'organisation de l'événement doivent veiller à ce que le cahier des charges soit respecté. Pour 2011, l'équipe organisatrice a respecté l'ensemble des points (voir ci-dessous) du cahier des charges pour cet événement.

*L'événement doit être suffisamment bénéficiaire pour correspondre aux budgets votés par l'AG* : le solde de l'événement rencontre largement cet objectif.

*L'événement doit essayer de rassembler un maximum de participants (de tous pays)* : AVATAR a rassemblé plus de 900 joueurs dont une forte proportion de joueurs Belge et français.

*L'événement doit avoir lieu en Belgique* : AVATAR a eu lieu à Hensies-Bernissart (Hainaut).

*L'événement doit être organisé le plus possible en français, en néerlandais et en anglais* : mis à part les règles de jeu complètes, les documents de promotion, de jeu, le site Web, ont été mis à disposition des participants dans les trois langues. Ce point reste améliorable et dépend comme



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles

www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

toujours des volontaires disponibles pour traduire.

*L'événement doit profiter de son image médiatique pour faire la promotion du GN : l'objectif est largement atteint avec de passage sur de nombreuse télé locale ou étrangère (France)*

*La priorité va à la sécurité : aucun accident significatif n'est à déplorer, les mesures nécessaires ont été prises.*

*L'événement doit maximiser le plaisir de tous les participants sans remettre en cause les points précédents : les retours venants des joueurs furent positifs dans leur ensemble*

Lors de L'AG de 2011, nous avons remarqué qu'un manque cruel de bénévoles se faisait ressentir. Le Team orga s'est mis en place assez tard et fut assez limité en nombre, ainsi que pour le nombre de bénévoles. Cela permis d'avoir une nouvelle équipe d'organisateur, jeunes et dynamiques ainsi que de nouveaux bénévoles. Ce qui donne à AVATAR un visage nouveau.

Avatar 2011 fut dans son ensemble une grande réussite aussi bien du point de vue du jeu que de la logistique. Malgré cela, l'équipe organisatrice reste consciente qu'il reste des points à améliorer.

L'organisation pour l'événement 2012 vient de commencer. Les problèmes de recrutement rencontré en 2011 ne semblent plus se poser de manière aussi aiguë.

La présence d'un nouveau Mass larp sur la scène du GN belge, ne représente pas une menace pour la viabilité d'AVATAR. Par contre, ce nouveau GN pourrai faire évoluer les critères de sélection des joueurs, notamment en matière de jeux ou de décorum, ce qui peut influencer positivement l'évolution d'AVATAR en encourageant à améliorer encore ces aspects.

En conclusion, AVATAR 2012 aura bel et bien lieu le dernier week-end de juillet, c'est à dire le 26, 27, 28, 29 juillet 2012 à Hensies Bernissart. L'équipe espère pouvoir répondre aux attentes de la communauté du GN Belge et étranger et de continuer à faire évoluer AVATAR.

## **AVATAR 2012**

Le CA 2011 a donné mandat à Odile Bartholomé, Cédric Delepoux et Adrien Linchamps pour organiser AVATAR 2012, ainsi qu'à Tor Holden et Gaël Vandezande pour ce qui touche à la gestion des comptes et des mouvements financiers relatifs à l'événement.

## **Annexe 4 : Bilan assurance**

BE Larp continue de souscrire une assurance auprès d'Ethias afin de couvrir tous les participants ainsi que les organisateurs de GN. Tous les clubs membres bénéficient gratuitement de ce service tandis que les autres doivent payer un droit de 50 ou 100 euros pour pouvoir en profiter. La procédure à suivre par les organisateurs est toujours la même, ils fournissent à BE Larp la liste de tous les participants à leur activité avant le début du GN et, si un accident s'est produit durant l'activité, ils fournissent les renseignements nécessaires à la cellule assurance de BE Larp qui se chargera au plus vite de remplir un dossier chez Ethias. Le détail de cette procédure ainsi que la liste des renseignements à fournir sont disponibles sur le site de BE Larp :

[http://www.larp.be/index.php?option=com\\_content&task=view&id=14&Itemid=45](http://www.larp.be/index.php?option=com_content&task=view&id=14&Itemid=45)

Durant l'année 2011, sur 67 activités déclarées, il nous a été communiqué cinq accidents et autant de dossiers ont été complétés et envoyés à Ethias. Il ne nous a pas été communiqué de problèmes après remise des dossiers.

Un contrat a également été signé pour assurer le permanent de BE Larp sur son lieu de travail



ainsi que lors des trajets qu'il effectue dans le cadre de sa mission. Enfin, il convient de signaler que le matériel appartenant à BE Larp est également assuré contre les incendies et les dégâts des eaux.

## **Annexe 5 : Bilan Belgian Weapon Approval Team**

La Belgian Weapon Approval Team (BWAT) a continué en 2011 les activités de l'encadrement d'homologation des activités de GN en Belgique et plusieurs associations utilisent les critères ou font appel aux membres de la cellule.

Un projet calibré pour les activités des artisans, initié en 2010, a suscité plusieurs débats autour des objectifs de la BWAT et des responsabilités de l'asbl. Aucune solution qui satisfasse les ambitions de la BWAT et les craintes du CA n'a encore été clairement dégagée.

En raison de ces difficultés, Manu Ghigny, fondateur de la cellule, a présenté sa démission de la direction de la cellule. Il faudra donc trouver un nouveau volontaire pour assumer l'animation des activités de la BWAT.

## **Annexe 6 : Bilan du permanent**

Depuis mon entrée en fonction le 24 octobre 2011, j'ai pu mener à bien les tâches suivantes :

- Établir la liste de tous les GN organisés en 2011 par les membres de BE Larp.
- Récolter des éléments (site, publicités) comme preuve.
- Effectuer le listing de tous les participants à ces GN.
- Établir les fiches de remboursement pour BE Larp et AVATAR.
- Écriture du document « particularités des sites de GN » dans le projet Dinant. Actuellement soumis à la bénévole chargée du dossier auprès de la ville de Dinant et en attente de réponse pour aller plus loin.
- Organisation des différentes réunions avec les membres et bénévoles.
- Participer à une AG du CJC (06-12-2011).
- Gérer et mettre à jour la comptabilité de Belarp.
- Préparer les réunions du CA de BE Larp et en être le rapporteur.
- Préparer avec le CA l'Assemblée Générale de janvier 2012
- Suivre la formation LABY 1 de la CJC

Je m'occupe également de plusieurs autres dossiers intéressant BE Larp pour des projets à venir.

Tous ces dossier sont en cours.

- Préparer le dossier OJ (Ma priorité pour l'instant)
  - Lecture et compréhension du décret OJ (notamment via la formation Laby 1)
  - Lecture et compréhension du rapport de l'inspecteur (avec l'aide du CJC)
  - Livret blanc des bonnes pratiques.
    - Établir le questionnaire.
    - Interroger des organisateurs.
  - Rédaction des fiches de bonnes pratiques utilisables par nos membres.
- Préparer le dossier du « Bureau International de la Jeunesse » en vue de permettre à des organisateurs de GN de pouvoir participer à l'organisation de GN français et vice-versa. Le



dossier serait à remettre pour la fin février.

- Préparer le dossier « Fondation Prince Philippe » qui pourrait être un organe de subside pour AVATAR. Le dossier serait à remettre pour le 22 mars.
- Aider la MJ Antistatic à développer des activités de GN
  - Écriture de deux murder party d'initiation pour des jeunes.
  - Préparation d'une journée d'initiation au GN (initiation au combat à l'arme en latex)
  - Aider la MJ « Le cerceau » dans son activité GN via le partenariat avec Antistatic (préparation d'un GN d'un week-end pour une vingtaine de jeunes)
- Prendre connaissance de l'entièreté des rapports d'AG et de CA des années précédentes.
- Écriture du document « mon premier GN ». En cours de réalisation, ce document devrait donner des pistes de réflexion pour les nouveaux organisateurs de GN qui ne savent pas par où commencer.

Cependant, mon rôle est aussi de m'occuper des tâches journalières et ponctuelles de l'A.S.B.L. Ainsi, je m'occupe de :

- Apporter mon aide à la trésorière sur les comptes de BE Larp.
- M'occuper de répondre aux demandes faites à BE Larp via le site.
- M'occuper de faire le lien entre nos membres et Ethias en cas d'accident.
- Mise à jour du site (principalement calendrier, publications et membres).
- Remplir les différents documents de prestation.
- M'occuper du courrier arrivant au siège social.

Le temps que me prend ces dernières tâches est variable. Le premier mois, j'ai pris plusieurs jours pour prendre mes marques, m'adapter à ce poste ainsi qu'à mon lieu de travail tout en essayant de déterminer les différentes tâches que je pourrai effectuer par la suite. J'ai également pris du temps pour réorganiser à ma façon les fichiers présents sur l'ordinateur suite au crash de Windows.

Ensuite, la formation suivie au CJC combiné à l'aide du CJC, précisant les différentes tâches que je devrais retravailler pour compléter efficacement notre dossier, m'ont permis de travailler concrètement sur le projet de reconnaissance OJ à partir de la mi-novembre.

Je pense aujourd'hui avoir atteint mon rythme de croisière et je pense passer entre une demi-heure et une heure par jour à la communication de BE Larp (répondre au courrier et envoyer les différents rapports de réunion par exemple). Encoder les différents participants à des GN que nous assurons ou faire des mises à jour du site prend également du temps mais cela n'arrive pas tous les jours (compter entre une et deux heures quand je dois m'y atteler). J'essaye également de remplir les différents documents de travail ainsi qu'un rapport hebdomadaire que j'envoie au CA (environ une heure par semaine).

Le reste du temps est partagé entre la lecture de différents documents pour me mettre à jour ou pour mieux préparer les dossiers en cours. La plupart des documents finalisés que j'ai rédigés sont placés dans un dropbox partagé avec les administrateurs tandis que les brouillons sont placés dans Ubuntu One pour me protéger en cas de nouveau crash d'ordinateur. J'essaye également d'effectuer une sauvegarde mensuel sur un disque dur externe au cas où.

Pour terminer, je comptais vous présenter la manière dont je vois mon poste à plus long terme. Tout d'abord, je m'occuperai de la constitution et de la rédaction des différents dossiers importants pour le financement de l'ASBL (comme le dossier OJ ou Prince Philippe pour cette année).



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
Avenue Prekelinden, 78, 1200  
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
Numéro de l'association : 162012001  
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles

[www.larp.be](http://www.larp.be) - [info@larp.be](mailto:info@larp.be) - +32 (0)494 07 79 16

Ensuite, je me verrais comme une aide aux projets dont s'occupe les membres de BE Larp. Par exemple, je me vois comme une aide pour Sylvie Dumont dans le projet Dinant et non comme quelqu'un qui va effectuer le travail à sa place (sauf peut-être en cas de demande explicite du bénévole et avec l'accord du CA). Je ne compte pas prendre le travail des volontaires ni du conseil d'administration. Ainsi je veux bien apporter une aide à la trésorerie mais je ne me verrais pas m'en occuper tout seul et je m'interdis de prendre une décision financière pour BE Larp (bien que je sois mandataire pour les comptes) sans l'accord écrit du trésorier.

Enfin, je me perçois comme le premier élément « stable » de BE Larp. Le CA peut potentiellement changer tous les ans et ce ne sont pas toujours les mêmes représentants des clubs qui sont présents à l'AG annuel de BE Larp. Je crois qu'il serait bon qu'une personne puisse toujours avoir à l'esprit les décisions prises par les AG précédentes ainsi que les demandes faites antérieurement pour assurer une continuité et une pérennité à l'association. C'est pour cela que je prends du temps pour assimiler toutes les décisions prises par les AG précédentes et les projets proposés par le CA. Je proposerai cette vision des choses chaque année avec le CA de BE Larp nouvellement mandaté par l'AG et m'adapterai aux recommandations qui me seront faites.



## Annexe 7 : Bilan Comptable

### Avoir Financier de l'A.S.B.L.

Avoirs financiers de BE Larp asbl		31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
		<b>20775,09</b>	<b>43238,25</b>	<b>56097,79</b>
Solde de l'exercice			22463,16	12859,54
Fédération	Liquidités en caisse	4523,53	807,15	71,85
	ING 310-1199430-14	10767,55	<i>Clôturé</i>	
	KEY 651-1433169-97	3294,43	7930,06	4790,52
	KEY 651-2431561-68	0	30000	50617,49
	FOR 001-5432262-47	0	0	<i>Clôturé</i>
CHAPITRE	KEY 651-1433192-23	1,33	214,5	27,61
	KEY 651-2431584-91	231	137,09	3,26
NAEUM FARKA	KEY 651-1433186-17	490,45	1308,25	536,38
	KEY 651-2431578-85	0	419	31,35
EX Factions	KEY 651-1433183-14	599,65	1317,25	3,81
	KEY 651-2431575-82	0	0,1	3,65
	KEY 651-1433191-22	500	0	0
	KEY 651-2431583-90	0	0	7,62
	KEY 651-2431576-83	0	0	0
	KEY 651-1433184-15	367,15	1104,85	4,25



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
 Avenue Prekelinden, 78, 1200  
 Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
 Numéro de l'association : 162012001  
 Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles  
 www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

## Résultats des comptes 2011

	Mouvements trésoriers	Budget 2011
<b>Entrées</b>	<b>85746,11</b>	<b>17403,54</b> (Hors faction)
Fédération (Hors AVATAR et factions)	10707,74	
AVATAR	73849,55	
Factions	1188,82	
<b>Sorties</b>	<b>72886,57</b>	<b>9998,45</b> (Hors faction)
Fédération (Hors AVATAR et factions)	9837,97	
AVATAR	59296,01	
Factions	3752,59	
<b>Soldes trésoriers 2011</b>	<b>12859,54</b>	<b>7405,09</b> (Résultat de l'exercice budgétaire)
Fédération (Hors AVATAR et factions)	869,77	
AVATAR	14553,54	
Factions	-2563,77	
<b>Impayés 2011</b>		
Entrées fédération	300	
Sorties fédération	2091,98	

## Détails pour la fédération (hors AVATAR)

	Budget AG 2011	Mouvements 2011	Budget 2011	Arriérés	Remarques
<b>Sorties</b>	<b>17000</b>	<b>9837,97</b>	<b>9998,45</b>	<b>2091,98</b>	
Assurances	5300	5317,98	5317,98		Assurance GN/Dépôt/Permanent
BBQ bénévoles	400	0	228,67	228,67	
Promotion, diffusion	500	72	72		Trolls et Légendes
Copie J (Service comptable)	625	756,25	756,25		TVA non comprise dans le budget
Changement statuts	120	114,59	114,59		
Frais bancaire	100	0	0		Plus de comptes payants
Frais d'hébergement Web	1005	1012,86	1012,86		
Arriérés Web 2010		1004,5			
Divers	1100	0	364,56	364,56	Armes + DVD + boissons
Location de bureau	4000	0	0		
Plan train permanent		0	150	150	Estimation
Frais de déplacement	2000	98,3	98,3	0	
Frais de bureau (consommable)	1000	76,29	189,04	112,75	
Bureautique	500	149,2	149,2	0	Imprimante et chaise de bureau.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
 Avenue Prekelinden, 78, 1200  
 Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
 Numéro de l'association : 162012001  
 Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles  
 www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Location du stock (Lillois)	309	1545	1236	Cinq mois de loyer pour le stock, à partir d'août 2011, problème d'ordre permanent, paiement de 4 mois de loyer 2011 en 2012
Secrétariat social CJC	350	0	0	
Garantie locative Stock		927	0	Garantie immobilisée
<b>Entrées</b>	<b>10150</b>	<b>10707,74</b>	<b>17403,54</b>	<b>300</b>
Subsides		1985,17		Subside tourisme AVATAR 2010
Sponsoring		1500	1500	Sponsoring de Oberonn
Cotisations membres	1150	800	1100	300 Animafun a démissionné
Service assurance non membres		250	250	
Arriérés membres (année précédente)		100		
Solde AVATAR 2011	9000		14553,54	Solde de l'événement 2011
Arriérés AVATAR (année précédente)		4912,4		
Intérêts des comptes		1160,17		

## Détails pour la fédération (AVATAR uniquement)

<b>AVATAR</b>	<b>Entrées</b>	<b>73849,55</b>
	Participations aux frais	62460,55
	Logistique	8834
	Bar	1255
	Sponsoring / Publicité / Subsides	1000
	Divers	300
	<b>Sorties</b>	<b>59296,01</b>
	<b>ICT</b>	<b>3321,44</b>
	Internet	210,44
	e-Fax	49,99
	Talkies	2951,05
	Divers	109,96
	<b>Intendance</b>	<b>5284,99</b>
	Cuisine	254
	Nourriture	725,48
	Catering	2410,63
	Brasseur	1894,88
	<b>Jeu</b>	<b>10454,04</b>
	Costumes	937
	Grimoire	100



Cité engloutie	1599,74
Impressions	977,68
T-shirts	1575
Maquillage	60
Pièces	2109,08
Bracelets	867,57
Fils de rêve, créatures	1101,83
Tente « Windsor »	800
Matériel bureau	59,94
Blasons	266,2

**Logistique 35631,13**

Matériel sanitaire	3228,28
Matériel logistique	6244,68
Conditionnement petit matériel	1229
Échafaudages	1694
Indemnités kilométriques	330,51
Outillage	608,01
Plancher	1589,94
Eau/paille/bois	1533,77
Carburant/transport	522,11
Éclairage	1380,33
Camion	551,29
Camion Dockx	899,37
Électricité	10168,79
Engins de chantier	2889,58
Tissus	1120,88
Hippomobiles	240
Déchets	1255,38
Marquage/signalisation	145,21

**Sécurité 2510,21**

Assurance	1095,77
Pharmacie	98,94
Croix-Rouge	1315,5

**Divers 2094,2**

Vol matériel sono	630
remplacement matériel divers	1464,2

**Factions**

Naeum Farka	<b>Entrées</b>	<b>506,69</b>
	Participations au frais	485



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.  
 Avenue Prekelinden, 78, 1200  
 Woluwe-St-Lambert – Bruxelles  
 Numéro de l'association : 162012001  
 Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles  
 www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

	Intérêts bancaires	21,69
	<b>Sorties</b>	<b>1666,21</b>
	Paiement bar chachou	983,1
	Charbon	20,6
	Brico divers	187,56
	Ikea cadres expo	35,82
	makro flambeaux	30
	Décorum	409,13
Chapitre	<b>Entrées</b>	<b>654,28</b>
	Participations au frais	645
	Intérêts bancaires	9,28
	<b>Sorties</b>	<b>975</b>
	Logistique AVATAR 2011	735
	PAF cuistots AVATAR 2011	240
Factions dissoutes	<b>Entrées</b>	<b>27,85</b>
	Intérêts bancaires des comptes	27,85
	<b>Sorties</b>	<b>1111,38</b>
	Don	1111,38 Don asbl Cerbère (transfert de la faction des Insulaires)